

PROGRAMME PARTENARIAL 2023

juin 2023

UN PROGRAMME PARTENARIAL POUR LES MEMBRES DE L'AUT

Les membres de l'AUT mutualisent leurs moyens afin que puissent être menées, dans l'intérêt de chacun et de manière permanente, des missions d'étude, d'observation, de concertation et de co-construction, en toute indépendance et ce dans le respect du Code de l'Urbanisme qui précise notamment que « Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'État et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire, des organismes de réflexions, d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés « agences d'urbanisme ».

En cohérence avec les orientations de son projet d'agence AUT2030 approuvé en assemblée générale en décembre 2021, le conseil d'administration de l'AUT définit et approuve chaque année un programme partenarial sur lequel il sollicite les subventions de ses différents membres.

Ce programme résulte de la synthèse des besoins de connaissance et d'études de chacun des membres et de l'identification des demandes et enjeux intéressant l'ensemble des adhérents. En outre, annuellement et à la demande de tel ou tel membre, ce programme peut être complété de certaines missions intéressant directement ou indirectement d'autres membres.

Ces missions sont menées au sein d'un socle partenarial regroupant observation, veille, évaluation, prospective, information des publics, en s'appuyant notamment sur le cadre partagé d'observatoires partenariaux.

Les collectivités membres ayant compétence en matière de planification et/ou de programmation, peuvent proposer que l'AUT mène, dans le

cadre commun qu'elles constituent, des missions transversales d'études contribuant à leur élaboration. L'autorité compétente restant pleinement responsable des documents qu'elle approuve souverainement.

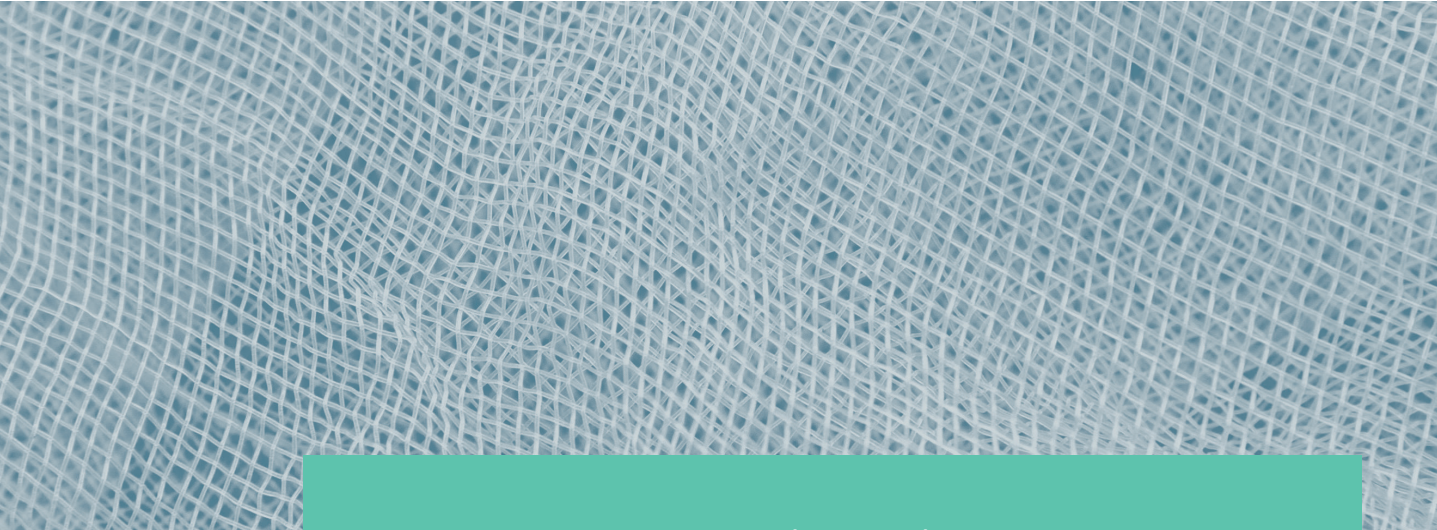
Enfin, les membres de l'agence font également appel à elle afin de faciliter les démarches de coopération territoriale, d'animation de réseaux d'acteurs et de concertation, à travers ses différentes missions d'animation territoriale.

Sans préjudice de l'exercice par chacune de leurs compétences propres, toutes les collectivités membres trouvent leur intérêt à la conduite en commun de ces missions au sein de l'espace de dialogue, de débat et de négociation que constitue l'AUT qui, couvrant l'ensemble du territoire concerné, apporte un plus à chacune.

Ces missions conduites en commun, noyau dur de l'activité de l'agence, justifient l'octroi de subventions de la part de l'Etat en accompagnement de celles accordées par chacune des autres collectivités publiques.

Résultant de décisions de l'agence et réalisées par elle-même, les activités du programme partenarial ne relèvent ni du droit de la commande publique ni de celui de la concurrence ; l'apport financier annuel de chaque membre de l'agence se mesurant au degré d'intérêt qu'il porte au programme partenarial mutualisé pris dans son ensemble.

Par leur intérêt collectif, les travaux réalisés au titre du programme partenarial restent la propriété de l'agence, laquelle en assure la diffusion à ses membres et à un plus large public, selon les conditions définies avec ses membres.



Les grandes orientations de 2023

De nombreux projets engagés en 2022 se poursuivront en 2023. Plusieurs nouveautés vont cependant alimenter le programme partenarial 2023, nourri notamment par les grands messages de la rencontre nationale des agences d'urbanisme organisée à Toulouse en 2022.

Les échanges et questionnements de cet évènement majeur pour le monde de l'urbanisme et les collectivités ont alimenté les réflexions du comité technique partenarial de l'Auat le 9 décembre 2022, mettant en évidence les thèmes de travail à inscrire au programme 2023. Les projets engagés face aux enjeux prioritaires de sobriété foncière et de décarbonation seront amplifiés. Une réflexion sur le modèle territorial sera également engagée.

Toutes les actions du programme partenarial 2023 s'inscrivent dans le cadre des 5 orientations du projet d'agence AUAT2030.

1 ÉCLAIRER LES TRAJECTOIRES TERRITORIALES ET LES TRANSFORMATIONS URBAINES

L'agence poursuit ses missions d'observation des dynamiques territoriales en les élargissant à l'échelle de l'aire métropolitaine de Toulouse, pour objectiver les mutations à l'œuvre.

Intégrer de nouvelles thématiques en lien avec le foncier et les enjeux sociaux permet de tenir compte des complexités du fait métropolitain.

La démarche de prospective territoriale l'autreDemain continuera de se développer pour aider les collectivités à éclairer l'avenir et réduire l'incertitude. L'agence partagera des analyses tant thématiques que territoriales, sur les transitions à l'œuvre, pour alimenter les réflexions des membres de l'agence, la diffusion des connaissances facilitant la compréhension des défis territoriaux et l'évaluation des projets.

L'agence contribue à l'animation du débat local en mobilisant son réseau national, afin de mettre en perspective les dynamiques de l'aire métropolitaine et partager les bonnes pratiques observées.

Structurer la donnée au service de la connaissance

Le développement du système d'information de l'agence est à la base de sa mission d'observation. Il s'inscrit dans un contexte de profond bouleversement d'accès à la donnée, et vise à la rendre accessible, compréhensible et pertinente pour l'observation territoriale.

- Mise à jour et catalogage de data.
- Gestion des bases de données économie, environnement, foncier, mobilités, démographie et social, habitat.
- Développement d'outils comme Portraits de territoires, Portail Carto, ainsi que des Panorama par enjeux d'aménagement et d'urbanisme, réunis sur l'espace membres.
- Organisation de masterclass et de webinaires à destination des membres.
- Gestion des bases de données territorialisées, de référentiels géographiques et équipement.

Animer les observatoires partenariaux

Les observatoires partenariaux contribuent au partage de la connaissance du territoire, guidés par un questionnement évolutif, en fonction des besoins exprimés par les partenaires et des éclairages apportés par la prospective. Chaque observatoire réunit une communauté d'acteurs intéressés et est piloté par un élu référent, nommé par le conseil d'administration.

L'activité des observatoires s'organise autour d'une structuration de données thématiques et de réunions-débats sur la base de publications synthétiques et d'interventions de partenaires. Chaque observatoire peut appeler ainsi l'organisation d'ateliers ouverts à l'ensemble des collectivités concernées.

Une partie de l'activité des observatoires concernera cette année le thème de la sobriété, véritable fil rouge. Ce thème permettra notamment d'aborder les questions de sobriété foncière pour la construction d'équipements, dans le renouvellement des zones économiques, la sobriété énergétique dans les logements, la sobriété en matière d'eau avec les enjeux de désimperméabilisation, la sobriété liée aux mobilités décarbonées, les pratiques individuelles de sobriétés...

- Observatoire partenarial foncier - sobriété foncière.
- Observatoire partenarial du commerce et de la consommation. - renouvellement des zones commerciales.
- Observatoire partenarial de l'environnement - désimperméabilisation, sobriété énergétique.
- Observatoire partenarial de l'économie, du rayonnement et de l'activité - renouvellement des zones économiques.
- Observatoire partenarial de l'habitat - rénovation des logements.
- Observatoire partenarial des mobilités en partenariat avec Camino-t - mobilités décarbonées, train du quotidien.
- Démarche Mod/Us : modes de vie et usages des habitants - sobriétés des usages.

Une démarche de coordination des observatoires veille à homogénéiser le fonctionnement des instances, à générer de la transversalité entre les approches et à rendre lisible l'activité d'observation de l'agence, notamment à travers l'organisation d'une matinale des observatoires "Trajectoires" qui permet de restituer plusieurs travaux sur un temps court.

Développer l'observation stratégique

L'AUT suit et analyse les évolutions urbaines, sociales, économiques, environnementales, avec en perspective le suivi d'indicateurs stratégiques d'échelle métropolitaine et régionale.

- L'enquête EMC2, pour connaître les comportements des habitants en matière de mobilité urbaine à l'échelle de l'aire d'attraction de Toulouse.
- Le suivi des opérations de logement social.
- La préfiguration d'un observatoire foncier habitat pour la Vallée de l'Ariège.
- Un suivi de la qualité de la production urbaine, pour un retour d'expérience sur le "vécu" d'opérations récentes.
- L'Observatoire local des loyers.
- Immobilier d'entreprise, avec l'association Otie.

Amplifier la prospective territoriale

La démarche de prospective territoriale l'autreDemain se poursuit en 2023. Elle complète les projets de planification en permettant de se libérer de l'injonction du court terme. Une anticipation pour éclairer

l'action présente, à la lumière des futurs possibles et souhaitables.... La prospective territoriale menée par l'AUT pour ses membres est un outil d'aide à la décision.

- Animation et coordination de la démarche l'autreDemain.
- Veille et recherche documentaire.
- Déploiement d'une Toile de la transition énergétique, pour connaître le système d'acteurs locaux de l'énergie.
- Approche prospective sur le renouvellement du modèle de développement territorial.
- Construction de scénarios pour des mobilités décarbonées à horizon 2050.
- Conférence sur le télétravail et les territoires en 2035.
- Projections territorialisées démographiques et économiques pour la planification et la modélisation des déplacements.

Nourrir le débat avec la revue BelvedeR

La revue collaborative BelvedeR continuera d'ouvrir et d'alimenter le débat autour des enjeux métropolitains, des territoires et de leurs habitants. Deux numéros verront le jour en 2023 : l'un portant sur le sport dans la ville, l'autre sur la décarbonation des territoires. Ils s'attacheront à défricher et explorer ces sujets, à donner des clés de compréhension face aux enjeux territoriaux, à la complexité urbaine et aux dynamiques qui s'y jouent.

Partager de l'information pédagogique et des retours d'expériences

L'AUT contribue, par sa communication, à la diffusion d'informations et d'expertise sur les enjeux d'urbanisme et d'aménagement des territoires de l'aire métropolitaine de Toulouse.

- Diffusion d'une infolettre mensuelle comprenant interviews d'élus et techniciens de collectivités et présentations de projets d'aménagement des territoires.
- Pédagogie sur les enjeux des territoires par la diffusion d'infographies 360 et de vidéos.
- Sélection d'articles de presse accessibles sur notre site Internet.
- Amplification de la diffusion des connaissances produites par l'agence avec le réseau social LinkedIn.

2 PROPOSER DES SOLUTIONS D'ADAPTATION CLIMATIQUE ET AGIR POUR DES TERRITOIRES DÉCARBONÉS

L'agence entend développer une expertise transversale et spécifique pour accompagner les territoires face aux enjeux d'adaptation et d'atténuation climatiques. Les exercices de planification et les projets urbains doivent encourager un modèle urbain résilient permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations énergétiques induites par la ville actuelle, ainsi que l'adaptation des territoires au changement climatique et la prise en compte des risques.

L'agence propose des solutions face aux enjeux de décarbonation, en aidant les territoires à réduire les émissions de GES et à assurer leur rôle dans la transition énergétique. Elle mobilise les solutions et les acteurs impliqués dans la lutte contre le dérèglement climatique, pour faire émerger des analyses et outils partagés tant à l'échelle des opérations d'aménagement qu'à celle des EPCI et des SCoT de l'aire métropolitaine toulousaine.

Soutien aux politiques de mobilité

L'agence aide les territoires à développer et évaluer des politiques de mobilité visant à contribuer aux grands défis métropolitains de transition énergétique, de développement urbain plus durable, de constructions d'espaces publics plus conviviaux ou d'accès à l'emploi pour tous. En favorisant la cohérence urbanisme/mobilités, l'Auat encourage une approche résolument multimodale intégrant le covoiturage, l'écomobilité, les transports collectifs ou encore les pôles d'échanges, les parcs relais et bien entendu sur les cycles et les piétons.

- Appui technique pour la définition du plan de mobilité de l'agglomération toulousaine.
- Aide à la mise en œuvre de politiques de mobilité : schémas de mobilités et schémas directeurs.
- Contribution à la réflexion sur l'accessibilité métropolitaine RER / SEM.
- Etudes sur les enjeux de stationnement, d'accessibilité des zones d'activités, d'aménagement des voies radiales.
- Contributions à la diffusion de bonnes pratiques pour développer la marche.
- Conditions d'accessibilité au tramway en modes actifs.
- Appui aux plans de mobilité d'entreprise.
- Définition du potentiel captable et de la qualité de desserte en transports collectifs.
- Suivi et évaluation des politiques de mobilités (observatoire du PDU, évaluation des Linéo).
- Assistance au renouvellement du modèle multimodal de déplacement dans le cadre du partenariat Camino-T.

Encourager la transition écologique

L'agence accompagne les collectivités pour développer leurs connaissances et la prise en compte des enjeux du paysage, de l'air, de l'énergie, du climat, de la biodiversité, de l'agriculture, de l'eau et de la santé dans les projets de territoire et exercices de planification.

- Accompagner le développement du Grand Parc Garonne et la création des Grands Parcs de l'Hers, Margelle, Touch et Canal dans l'agglomération toulousaine.
- Contribuer aux travaux de recherche Morphobiot.
- Aide à l'élaboration et évaluation de PCAET.
- Recenser et diffuser les bonnes pratiques de gestion de l'eau dans les projets d'aménagement, avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Accompagner le changement de paradigme en consommation d'espaces

L'agence poursuit l'amplification de son accompagnement des collectivités sur le volet foncier de leurs politiques d'aménagement du territoire, en lien avec la trajectoire Zéro artificialisation nette.

- Réalisation d'études de densification, de suivi des consommations d'espaces naturels, agricoles et forestiers ; évaluation des besoins dans les documents de planification.
- Participation au projet « Reconquête des friches en Occitanie ».
- Développement de l'animation pédagogique Play-ZAN.
- Appui technique à la Région Occitanie pour le Sraddet.
- Cycles sur la sobriété foncière.



3

INTÉGRER LA DIVERSITÉ DES HABITANTS ET DE LEURS MODES DE VIE DANS LA DÉFINITION DES PROJETS

L'agence prend en compte l'évolution des modes de vie, des besoins et des pratiques des usagers du territoire pour renouveler l'analyse préalable à la définition des projets de ses membres. Elle développe pour cela des approches qualitatives et prend en compte des signaux faibles. Cette démarche permet à l'agence de proposer des projets permettant à tous les publics de mieux vivre ensemble.

L'expertise en coconstruction des projets, avant et pendant leur élaboration, sera renforcée pour proposer une approche renouvelée aux collectivités (de la commune à l'échelle régionale en passant par les EPCI et les SCoT).

Engager une enquête sur les modes de vie et la sobriété

L'agence poursuit sa démarche de compréhension des modes de vie et des usages des habitants (Mod/Us) avec comme thème 2023 celui de la sobriété. Choix de consommation, réduction des factures énergétiques choisis ou imposés... L'approche qualitative sera privilégiée pour créer de la connaissance.

Prendre en compte les enjeux sociaux et les évolutions démographiques

Au cœur des projets d'urbanisme et d'aménagement, l'agence produit des études utiles à la compréhension des évolutions sociales et de la population.

- Suivi des dynamiques d'évolutions socio-démographiques des territoires.
- Analyse des vulnérabilités des populations et des besoins sociaux.
- Evaluation du contrat de ville de Toulouse Métropole.

Favoriser le rapprochement entre acteurs de santé publique et de l'urbanisme

L'agence poursuit l'animation du programme Urban-ISS Pro financé par l'Agence régionale de santé pour former les aménageurs aux enjeux de santé et d'inégalités sociales de santé des habitants.

4 PROMOUVOIR LES COMPLÉMENTARITÉS TERRITORIALES ET SUSCITER LES COOPÉRATIONS

L'agence participe à la mise en cohérence des politiques publiques par les exercices de planification qu'elle accompagne au sein de l'aire métropolitaine toulousaine, et en les intégrant aux dynamiques régionales. Elle favorise les coopérations en animant le dialogue entre territoires et en éclairant les interdépendances du système métropolitain pour faire émerger une vision commune, basée sur les réciprocitys et les complémentarités à développer.

Par son partenariat public qui rassemble l'ensemble des acteurs institutionnels, l'agence constitue un espace d'échange et de partage et joue un rôle de tiers de confiance au sein du grand bassin toulousain.

A l'échelle locale :

- Animation de la démarche interscot du grand bassin toulousain : participation à la réflexion sur la mutation du modèle territorial, sur les enjeux d'eau et d'énergies non-renouvelables, poursuite des échanges techniques entre responsables des 12 SCoT concernés.
- Dialogue métropolitain de Toulouse : lancement d'un nouveau projet de coopération en 3 volets : accompagner les projets de revitalisation des territoires, organiser un développement équilibré et en réseau, anticiper les défis communs face au changement climatique et la limitation des ressources.
- Coll'Oc : animation du réseau des agences d'urbanisme d'Occitanie et mutualisation de bases de données.
- Participation aux réseaux d'acteurs universitaires et professionnels (foncier, environnement, immobilier d'entreprise...)
- Animation du Comité partenarial des praticiens de la planification opérationnelle (C3PO) avec notamment comme thème la place de l'eau dans les exercices de la planification.

A l'échelle nationale :

- Participation aux clubs de la Fédération nationale des agences d'urbanisme.
- Participation à la 44ème édition de la rencontre nationale des agences d'urbanisme.

5 ASSURER LES CONDITIONS D'UN ACCUEIL SOUTENABLE ET D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans un souci de préservation des ressources, l'agence soutient les objectifs de sobriété foncière. Elle encourage un usage raisonné et durable des ressources (eau, énergie, sols...) et intègre la protection de la biodiversité dans chaque projet.

Un travail spécifique sur les conditions d'accueil des populations, notamment les plus vulnérables, est mené par l'agence pour aider les collectivités à lutter contre les fractures territoriales et favoriser la cohésion sociale : elle propose son éclairage sur les capacités d'accueil ; elle soutient un modèle territorial et une densification harmonieuse, favorables à un cadre de vie de qualité, notamment en matière de logement et de santé ; elle vise à articuler proximité et mixité.

Les collectivités sont accompagnées dans la définition de leur stratégie de soutien à l'emploi, l'enseignement supérieur et la recherche, l'économie sociale et solidaire et, plus généralement, les activités en lien avec les besoins de proximité et les compétences locales. L'agence aide ses membres et partenaires à appréhender la vulnérabilité du territoire et des populations, à anticiper les risques et à répondre aux enjeux de résilience territoriale.



Soutenir les politiques de l'habitat

L'agence accompagne l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et la révision de politiques publiques, d'outils et de documents d'urbanisme sur l'habitat et le logement.

- Programmes locaux de l'habitat (PLH) sur les territoires de Tarbes-Lourdes-Pyrénées, des Portes d'Ariège Pyrénées, du Sicoval, du Grand Ouest Toulousain, ainsi que les POA des PLUi-H auxquels l'agence contribue.
- Conférences intercommunales du logement sur les territoires du Sicoval et de Toulouse Métropole.
- Suivi des projets dans les quartiers soutenus par l'ANRU (Mirail, Bagatelle).
- Accompagnement des réflexions sur les résidences destinées à des publics spécifiques.

Aider à orienter les politiques publiques économiques

L'agence produit des études utiles aux directions économiques des territoires :

- Identification des sites préférentiels d'accueil d'activités économiques.
- Atlas économique de territoires.
- Enjeux des transitions (écologique, numérique...) pour l'économie de l'agglomération toulousaine.

Aider les communes à maîtriser leur développement

Des études et documents-cadres sont élaborés pour aider les communes à se projeter vers l'avenir.

- Plans-guides et études spécifiques pour aider les communes à orienter leurs développements : Aussonne, Blagnac, Castelnau, Cornebarrieu, Mondonville, Seilh, Tournefeuille, Villeneuve-Tolosane, Plaisance-du-Touch.
- Articulation entre l'urbanisme pré-opérationnel et les documents cadres de planification ou de projet urbain sur le territoire toulousain.
- Ateliers de composition urbaine sur des territoires à enjeux.

Redonner du sens aux centralités et à l'espace public des communes

L'agence accompagner les réflexions de communes pour engager, dans leurs cœurs de ville ou de villages, des aménagements améliorant la qualité de vie des habitants : Beaufort, Beaufort, Blagnac, Colomiers, Pibrac, Saint-Alban, Saint-Orens, Seilh, Toulouse, Villeneuve-Tolosane.

Requalifier les entrées de ville

L'agence poursuit les études engagées pour des entrées de ville de Toulouse, Albi, Cugnaux et Saint-Orens.

Accompagner les stratégies d'aménagement

Les territoires planifient leurs aménagements futurs en élaborant, évaluant ou en révisant des documents d'urbanisme leur permettant de déployer leurs stratégies, à différentes échelles.

A l'échelle régionale : contributions techniques au projet de SRADDET.

A l'échelle des SCoT :

- SCoT de Tarbes-Lourdes-Pyrénées.
- SCoT de l'Albigeois.
- SCoT de Gaillac-Graulhet.
- SCoT de Gascogne.
- SCoT de la Vallée de l'Ariège.
- SCoT de la grande agglomération toulousaine.

A l'échelle des intercommunalités :

- PLUi-H Toulouse Métropole.
- PLUi Gaillac Graulhet.
- PLUi-H Foix Varilhes.
- Sicoval : accompagnement sur l'opportunité d'un PLUi.

A l'échelle des communes : PLU Portet-sur-Garonne.

